



Facturation du concessionnaire pour obtention d'un code pour auto

Par **matta**, le **08/04/2010** à **00:15**

Bonjour,

J'ai un véhicule renault clio III et comme ça arrive,! j'ai dû changer la batterie au moteur.

Sur ces nouveaux véhicules, il arrive qu'en la changeant, ça déconnecte le circuit électrique du véhicule!

Dans mon cas, mon poste audio ne s'allume plus!

J'ai donc téléphoné à renault, l'interlocuteur me répond que pour le reconnecté il suffisait de taper un code.

Ce dernier se trouvait dans le bouquin "Manuel du véhicule"..., cependant je ne l'ai pas trouvé!

Je me suis donc déplacé au concessionnaire pour me le délivrer.

Démarche à suivre : Renault doit téléphoner au service concerné, ce service le leur enverra par mail et le vendeur me contacte pour me le COMMUNIQUER (pas de me le faire).

Cette démarche me coûte 15 euros.

Outré par ce coût, sont-ils dans leur droit de me facturer ce service?

D'autant plus, le Code n'est pas saisi dans le Manuel du véhicule!

Mon véhicule n'est plus sous garanti.

En vous remerciant de votre réponse urgente.

Bien cordialement.

Cindy